

**DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES DE COMPTABILITE ET GESTION FINANCIERE DE
L'UEMOA**

(DESCOGEF)

SESSION DU 11 AU 22 DECEMBRE 6

**EPREUVE DE COMPTABILITE FINANCIERE APPROFONDIE ET COMPTABILITE DES
SOCIETES**

DUREE: 04 HEURES

**NB : Aucun document non distribué
en salle d'examen n'est autorisé.**

Ce sujet porte sur deux parties notées comme suit :

Cadre conceptuel **40 points**

Question de Cours : 10 Points
Principes comptables : 10 Points
Questions à choix multiples : 20 Points

Techniques comptables approfondies **60 points**

Opérations d'inventaire 15 pts
Contrats pluri exercices 15 pts
Crédit bail 10 pts
Emprunts 10 pts
Comptabilité des sociétés : 10 Pts

Total des points **100 points**

La durée prévue de l'examen est de 4 heures.

Sont admis comme documents supports :

Le dispositif juridique du SYSCOA ou du Droit Comptable de l'OHADA,
Le plan comptable et la liste des états financiers.

Une calculatrice est également permise.

Il est particulièrement recommandé aux candidats de mettre l'accent sur l'argumentaire et la réflexion. Un choix opéré doit être toujours justifié.

I CADRE CONCEPTUEL

11 Questions de cours

- Il vous est demandé d'indiquer en une demi page au maximum quels peuvent être les avantages pour l'Afrique francophone d'adopter les normes internationales comptables
- selon vous, pourquoi a-t-on limité dans le SYSCOA l'application du principe de la prééminence du fond sur la forme ? Si nous devons étendre son application, quelle opération aura votre préférence et pourquoi ? quelle instance devrait prendre la responsabilité de cette extension ?
- Est il prioritaire de mieux réglementer la comptabilité des très petites entreprises ? Pour quels objectifs ?
- Si vous deviez approfondir la comptabilité des entreprises agricoles, comment vous y prendrez vous ? quelles modalités pratiques appliquerez vous pour assurer le plein essor de cet outil ?

12 Principes comptables et Méthodes d'évaluation

Il vous est demandé d'analyser le texte qui suit dans le but de :

Identifier à chaque occasion les principes comptables qui ressortent des informations données

Apprécier dans quelle mesure chaque principe comptable est correctement appliqué et si ce n'est pas le cas d'indiquer comment cela devrait l'être

Donner les recommandations appropriées à cette entreprise.

La réponse ne doit pas dépasser deux pages.

« Mme Salamata BA est directrice financière de la première banque du Sénégal. Chaque année, au moment de la clôture des comptes, elle présente à son directeur général la situation des comptes, les événements significatifs importants survenus et leur incidence comptable, les travaux d'inventaire, les états financiers dans les grandes lignes ainsi que toutes informations utiles nécessaires pour l'arrêté prochain des comptes. Mme BA, selon les termes de la politique comptable, informe le Directeur que les règles de provisionnement des créances douteuses ont été bien suivies. Ces règles consistent à apprécier les chances de recouvrement et à constituer une provision égale à 10% du risque de non recouvrement. Les agents ont bien respecté ces règles

même si certains d'entre eux ont évalué les chances de recouvrement par rapport aux créances nettes et n'ont pas enregistré les intérêts courus dus par ces clients.

La Directrice qui s'est rendue compte de cela a indiqué que ce n'est pas bien grave car ces sommes concernées n'étaient pas significatives sans indiquer ce qu'elle entend par là. Elle informe son patron que certains clients disposent de comptes bien approvisionnés tout en possédant d'autres comptes qui sont à découvert. Elle a confondu ces comptes et fait ressortir le solde net de ces clients. Quand ces nivellements font ressortir un solde net débiteur, elle vire ce solde parmi les charges de l'exercice, pour des raisons de prudence. En ce qui concerne les amortissements, vu le coût de la vie, Mme BA estime qu'il est nécessaire de ralentir la cadence et de rallonger la durée de vie des biens. Elle a procédé à ces changements et estime que cela correspond le mieux à la politique de la banque. Pour les biens dont le changement de plan d'amortissement ne lui semble pas suffisant, elle a procédé à l'augmentation de leur valeur en contrepartie d'une augmentation des produits. Enfin, elle informe le Directeur qu'un litige oppose la banque à l'un de ses anciens salariés. Le dénouement du litige interviendra en janvier prochain. Elle pense que la banque est dans ses droits et contrairement au conseil de l'avocat, elle refuse de prévoir une perte future. »

13 Questions à choix multiples

Vous êtes amenés à vous prononcer sur la véracité ou non des affirmations suivantes.
Le cas échéant vous pouvez donner des explications à votre choix.

No	Affirmations	Vrai	faux	Autre
1	Le capital amorti est le capital qui ne donne pas droit à une participation à l'assemblée des obligataires			
2	L'état annexé comprend autant de parties que l'entreprise souhaite			
3	Le prorata de TVA est une limitation au droit à déduction de cette taxe			
4	Le titre de participation est celui qui confère à son titulaire le contrôle exclusif de sa filiale			
5	Les événements postérieurs sont ceux intervenus entre les inventaires et la clôture			
6	L'impôt sur les revenus de valeurs mobilières est dû sur les loyers encaissés			
7	La provision pour risque de change ne peut être limitée que dans l'hypothèse décrite dans l'article 57 du règlement comptable			
8	Le Produit net partiel doit être annulé quand la société anticipe une perte sur le marché			
9	Le gérant d'une société en participation ne peut pas intégrer la comptabilité de celle-ci dans sa propre comptabilité			
10	La méthode à l'avancement ne peut être utilisée quand le contrat est déficitaire			
11	L'escompte d'un effet de commerce est enregistré comme une opération d'investissement financé par un emprunt			
12	Le personnel intérimaire est celui qui est indépendant de la société selon les règles comptables			
13	Le bilan du SYSCOA a un périmètre majoritairement juridique			
14	Les logiciels créés par l'entreprise sont enregistrés à leur coût de production à l'exclusion de toute charge de conception			
15	Le traitement comptable de la réserve de propriété conduit l'entreprise qui vend à provisionner la dépréciation de sa créance à concurrence de la différence entre le solde de la créance et la valeur du bien objet de l'opération			
16	La subvention d'équilibre est destinée à améliorer la situation financière de l'entreprise et doit figurer en HAO			
17	Les soldes intermédiaires de gestion sont lisibles sur le compte de résultat			
18	Le premier tableau du TAFIRE permet d'appréhender la valeur de la société			
19	La pertinence partagée est visée par le SYSCOA à destination des utilisateurs des états financiers			

20	Le droit de souscription a pour vocation d'assurer l'équilibre et l'égalité entre les associés			
----	--	--	--	--

II Techniques comptables approfondies

21 Opérations d'inventaire

Immobilisations

La société Labo, spécialisée dans le traitement phytosanitaire des plants de mil est basée à DORI, au Burkina FASO. Au 31 décembre 2006, elle vous présente les informations suivantes.

Immobilisation	Valeur d'acquisition en FCFA	Date d'acquisition	Méthode d'amortissement	Observations
Matériel de transport	15 000 000	Le 1er février 2005	Linéaire sur 4 ans	En fin 2006, la durée de vie du bien est estimée à 18 mois
Mobilier de bureau	6 500 000	Le 25 janvier 2001	Linéaire sur 5 ans	Le bien n'a pas été retrouvé lors de l'inventaire

Autres Eléments

Par ailleurs, les opérations suivantes sont pendantes à la clôture de l'exercice 2006 :

* elle a acquis en 2006 un équipement d'épandage de produits sous forme de rente viagère (valeur de 12 Millions de FCFA le 30 juin, durée du contrat 10 ans, durée de vie du bien 12 ans, amortissement dégressif, rente annuelle de 850 000 FCFA à payer). Il semble que la propriétaire soit gravement malade à la clôture de l'exercice 2006.

* Des frais de gardiennage comptabilisés dans les services consommées et payés pendant l'exercice à une entreprise de travail temporaire à hauteur de 2 millions de FCFA.

* Un brevet que la société a obtenu pour 10 millions de FCFA et amorti aux trois quarts vient d'être déclassé par l'OAPI. Une provision de 2 millions avait été constituée sur ce brevet.

Il est demandé au comptable que vous êtes d'enregistrer les écritures d'inventaire de cette société.

Stocks

La situation du stock de DJ, un des produits phares de la société est présentée comme suit :

Stock initial dans les magasins situés aux Etats Unis : 250 de valeur unitaire 2 500 Dollars (cours moyen de 600 FCFA par dollar retenu comme le coût historique).

En 2006, les mouvements suivants sur ce produit ont été constatés :

- janvier, achat d'une quantité de 150 unités à 2 550 USD l'unité, payés en moitié immédiatement
- mars, sortie de 300 unités,
- octobre, vente de 50 unités.

Il vous est demandé d'indiquer les méthodes d'évaluation des stocks détenus à l'extérieur. Vous devez appliquer vos indications à ce produit et indiquer les schémas comptables appropriés pour la clôture de l'exercice.

cours	Janvier	Mars	Octobre	Décembre
	570	550	600	610

Vous devez donner toutes les argumentations nécessaires à vos choix comptables.

22 Contrats pluri exercices

Mme Djouldé Abdoulaye, Présidente Directrice générale de la société de construction Habibi présente au Mali et au Niger vous informe qu'elle exécute plusieurs chantiers en Afrique de l'Ouest. Elle est cependant inquiète sur le traitement comptable de son plus important chantier situé en Côte d'Ivoire qui porte sur l'interconnexion des réseaux électriques de ce pays et du Mali.

Elle a toujours pratiqué la méthode de l'achèvement accompagnée du PNP (produit net partiel). Les informations suivantes sont disponibles sur le chantier.

Chiffre d'affaires global attendu : 15 milliards de FCFA

Travaux déjà stockés à fin 2005 : 8,4 milliards de FCFA pour un ensemble de charges engagées de 8,5 milliards de FCFA. Les charges globales sont estimées à 13 milliards de FCFA dont 12 milliards de charges de production.

Charges engagées pendant l'exercice 2006 : 2 milliards de FCFA dont 1,6 milliards pouvant être incorporés au coût de production

Acompte perçu 12 milliards de FCFA dont 2 milliards de FCFA en 2006

Produit net partiel total enregistré à fin 2005 : 2,1 milliards de FCFA

Suite à quelques difficultés administratives et techniques, la société doit s'acquitter de 2 milliards de charges prévisionnelles qui grèveront ses coûts et rendront le marché déficitaire.

Ces charges qui portent sur des modifications du tracé de la ligne ainsi que sur des rajouts de piliers sont entièrement des charges de production. Elle dispose de ces informations courant 2006.

On vous demande d'en tirer les conséquences et de passer les écritures comptables appropriées à la clôture de l'exercice 2006.

23 Crédit bail

Le Parc de vente des véhicules BEKA situé à la zone PK 10 de Cotonou a décidé d'acquiescer auprès d'un fournisseur Américain, par crédit bail, une plateforme de déchargement et de rechargement de véhicules. Le contrat est signé le 12 juin 2006 avec effet au 1^{er} juillet. Les données du contrat sont les suivantes :

Valeur du matériel : 1 000 000 dollars

Echéances de paiement des redevances : le 1^{er} juillet de chaque année pour un montant de 250 000 dollars

Durée du contrat : 5 ans

Durée de vie du bien : 10 ans

Le montant de l'annuité de remboursement de l'emprunt en 2007 est identique à la redevance et tient compte des intérêts évalués au taux de 10%

Cours du dollar : au 1^{er} juillet (500 FCFA), au 31 décembre (550 FCFA) et au 1^{er} juillet 2007 (600 FCFA).

La gérante de BEKA, Mme Rose HOUESSOU vous demande de l'aider à passer les écritures comptables au 1^{er} juillet 2006, à la clôture de l'exercice et à la première échéance au 1^{er} juillet 2007. Il vous est demandé de faire les retraitements directement dans les comptes de l'exercice.

24 Emprunts

La société financière Tokoin SA, basée dans la zone de Lomé II est spécialisée dans l'acquisition de titres obligataires émis sur le marché financier.

Son portefeuille était constitué en début d'année 2006, de notamment 25 000 obligations émises par l'Etat du Mali aux conditions suivantes : valeur nominale 10 000 FCFA, prix d'émission 9 500 FCFA, prix de remboursement 11 000 FCFA, coupon 1 000 FCFA. Echéance 30 septembre de chaque année.

Pendant l'année 2006, elle a été remboursée de 5 000 obligations, à l'échéance du 30 septembre 2006.

Le Directeur Général de cette société, Monsieur Koffigoh souhaite que vous lui indiquiez les écritures comptables qu'il doit passer pour chaque opération intervenue en 2006, en début d'année, au 30 septembre et au 31 décembre. Il vous est demandé de donner toutes les indications appropriées par rapport aux choix comptables que vous ferez.

25 Comptabilité des Sociétés

Le laboratoire pharmaceutique Privé basé à Bamako qui est en cours de liquidation présente son bilan de liquidation comme suit :

Actif	Brut	Amort/ Prov	Net	Passif	Net
Terrain	500 000	0	500 000	Capital	3 000 000
Constructions	2 500 000	1 500 000	1 000 000	Reserves	600 000
Materiel	800 000	100 000	700 000	Dettes Financières Dettes Fournisseurs Dettes Fiscales	200 000 150 000 50 000 4 000 000
Stocks	820 000	120 000	700 000		
Créances	950 000	50 000	900 000		
Disponibilités	200 000	0	200 000		
Total	5 770 000	1 770 000	4 000 000	Total	4 000 000

Les réalisations des actifs s'effectuent aux conditions suivantes :

Terrain : 400 000
 Construction : 1 500 000
 Matériels : 600 000
 Stocks : 700 000
 Créances encaissées : 600 000

Les passifs suivants ont été réglés :

Dettes financières : 200 000
 Fournisseurs : 150 000
 Dettes fiscales : 50 000
 Frais du liquidateur : 125 000

La gérante Docteur Fanta SANGARE, très éplorée par cette liquidation, vous demande d'épauler le liquidateur et de passer toutes les écritures relatives à cette opération.